BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°051 - 2026 / BRVM / DG

FCTC NSIA BANQUE BENIN

Emprunts obligataires

" FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 7,00 % 2025-2030 "
" FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 9,00 % 2025-2030 "

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation des obligations « FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 7,00 % 2025-2030 » et « FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 9,00 % 2025-2030 » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 12 mars 2026**.

La société NSIA BANQUE BENIN, dans la poursuite de son ambition qu'est de construire, selon les standards internationaux, le premier groupe financier africain de référence et dans le but d'alléger son bilan afin de financer ses portefeuilles de prêts bancaires accordés aux entreprises du secteur public et institutionnel, PME et/ou PMI et augmenter ses capacités d'octroyer de nouveaux prêts à cette même catégorie de clients, a marqué son intérêt pour la titrisation de ses créances. Elle a ainsi établi, conjointement avec la société de gestion BOAD TITRISATION, le compartiment " FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 2025-2030 " du Fonds Commun de Titrisation de Créances dénommé FCTC KEUR SAMBA.

La diffusion des titres « FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 7,00 % 2025-2030 » et « FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 9,00 % 2025-2030 » dans le public au prix de 10 000 FCFA a eu lieu du 20 juin au 07 juillet 2025.

A l'issue de cette opération, 3 400 000 titres " FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 7,00 % 2025-2030 " et 1 000 000 de titres " FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 9,00 % 2025-2030 " ont été souscrits sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA pour un montant total de 44 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **14 juillet 2025**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont " FNSBB.O1 " pour l'emprunt FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 7,00 % 2025-2030 et " FNSBB.O2 " pour l'emprunt FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 9,00 % 2025-2030.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) NSIA CAPITAL, est responsable de l'introduction en bourse des obligations « FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 7,00 % 2025-2030 » et « FCTC KEUR SAMBA NSIA BANQUE BENIN 9,00 % 2025-2030 ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces obligations, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) NSIA CAPITAL, 01 BP 1274 Abidjan 01, Tél. : (225) 27 20 20 06 53, Fax : (225) 27 20 33 90 93.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 05 mars 2026

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim



Moussa DAVOU